

Etre acteur de son projet professionnel

Fiche technique

Secteurs

Social et Médico-social

Public

Cette formation s'adresse à tout travailleur d'ESAT.

Durée

2 jours

Organisme de formation

➤ CREA I BOURGOGNE
FRANCHE-COMTE

Date limite d'inscription

06/12/2019

Lieux & dates

➤ Groupe 1

Côte d'Or

Le 7 juillet 2020

+ Le 10 juillet 2020

➤ Groupe 2

Nièvre

Le 3 septembre 2020

+ Le 9 septembre 2020

➤ Groupe 3

Territoire de Belfort

Le 3 septembre 2020

+ Le 10 septembre 2020

➤ Groupe 4

Jura

Le 1er décembre 2020

+ Le 8 décembre 2020

➤ Groupe 5

Yonne

Le 15 septembre 2020

+ Le 22 septembre 2020

➤ Groupe 6

Haute-Saône

Le 6 octobre 2020

+ Le 13 octobre 2020

➤ Groupe 7

Doubs

Le 8 octobre 2020

+ Le 15 octobre 2020

➤ Groupe 8

Saône-et-Loire

Le 10 novembre 2020

+ Le 17 novembre 2020

➤ Groupe 9

Contexte

Le travailleur d'ESAT n'est pas seulement un usager, il doit pouvoir être considéré comme un acteur de son parcours au sein de l'ESAT notamment dans l'élaboration de son projet professionnel, en conformité avec les lois de 2002 et 2005. Ce postulat implique d'apporter les notions et outils nécessaires aux travailleurs afin qu'ils puissent d'une part comprendre le rôle et l'organisation de l'ESAT et d'autre part s'approprier la notion de projet professionnel pour élaborer et préciser ce dernier en repérant et exprimant ses désirs et ses besoins.

Objectifs

Il s'agira de permettre aux travailleurs d'ESAT de :

- Comprendre le rôle de l'ESAT, son organisation.
- Comprendre et s'approprier la notion de projet professionnel personnalisé
- Reconnaître et exprimer ses souhaits, ses projets, ses compétences
- Adopter une posture professionnelle et être acteur de son projet en repérant les moyens mobilisables (VAE, formation, stage, RSFP ...)
- Développer la confiance en soi pour atteindre son but

Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé

Contenu

MODULE 1 : Pourquoi faire point sur mon projet professionnel et mon parcours ? :

- A quoi peut me servir de savoir ce que je sais faire et ce que j'aime faire ?
- A quoi ça sert d'en parler ?
- Qu'est ce qu'un projet professionnel ?
- C'est quoi être motivé ? c'est quoi être acteur de son projet ? C'est quoi s'estimer ? ça sert à quoi ?

MODULE 2 : Mes capacités professionnelles et/ou personnelles : les reconnaître :

- Qu'est ce qu'une activité ?
- Que sont les capacités, les connaissances, les compétences, les qualités ?
- L'exemple de la réalisation par les participants d'une activité professionnelle en ESAT et l'identification des capacités associées en vue de leur valorisation.

MODULE 3 : Mes capacités professionnelles et/ou personnelles : les exprimer :

- Echanges sur le travail réalisé en J (compréhension, appropriation, difficultés, etc.)
- La reconnaissance et l'expression de mes souhaits, projets, compétences : comment parler de mes activités ?
- Travaux en sous-groupe avec des exemples des stagiaires sur leurs activités

Doubs

Le 3 novembre 2020

+ Le 10 novembre 2020

☛ Groupe 10**Saône-et-Loire**

Le 8 décembre 2020

+ Le 15 décembre 2020

Interlocuteur Opco Santé

Hélène NARSES-VARESCON

[Helene.NARSES-](mailto:Helene.NARSES-VARESCON@opco-sante.fr)

VARESCON@opco-sante.fr

03 80 30 47 71

☛ Présentation par les stagiaires

Module 4 : Les liens entre mes compétences et mes projets :

☛ Qui peu m'aider dans mes projets ? Quel est le rôle de l'ESAT et son organisation pour cela ?

☛ Quels sont les dispositifs pour évoluer personnellement ou professionnellement (la VAE, la mise à disposition, le bilan de compétences, le bénévolat, etc.)